

AF3V

Véloroute vallée du Lot dans le Lot-et-Garonne Demandes d'améliorations du jalonnement, et de modification du parcours

Transmis au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot le 14 septembre 2010.

1- Liste des aménagements de jalonnement demandés

A la suite des observations faites sur la Véloroute Vallée du Lot, les 8 et 9 juillet 2010, voici une liste d'aménagements demandés, afin d'améliorer le jalonnement de l'itinéraire.

Liste (description dans le sens Aiguillon vers Fumel) :

NB : les demandes principales sont *en gras et italiques*.

Aiguillon

Il manque un jalonnement depuis la gare et depuis le centre ville.

Au minimum il faut poser une flèche au carrefour D813/D271, au pont de la D813 (actuellement le premier panneau de la Véloroute se situe à 200m de là sur la D271, peu visible).

Un panneau RIS avec plan de l'ensemble de la Véloroute est aussi nécessaire à ce départ.

Clairac

Au carrefour D271/petite route descendant à la plage, le panneau de jalonnement et son poteau, pour le sens retour, sont au sol : à replacer.

Casseneuil

Au bout du pont, le fléchage envoyant vers la droite n'est pas clair : on va en face sur la rue principale (avenue Saint-Jean) et « perd » le jalonnement.
Demande :

Au bout du pont, ajouter une flèche juste en face, au début de la rue que l'on doit suivre vers la droite (chemin de Pascalet).

Villeneuve-sur-Lot

En haut de la rue Palissy, le départ vers l'avenue de la Myre Mory n'est pas clair, on ne voit pas la flèche posée 10m plus loin.

Demande : ajouter une flèche au n°10 de l'av. de La Myre Mory.

Ajouter une ou deux flèches de rappel rue du Maréchal Joffre.

Petite route prolongeant la D233 entre Villeneuve-sur-Lot et St Sylvestre-sur-Lot

Des flèches ont été rajoutées depuis 2001, mais il en manque encore : il faudrait ajouter des flèches indiquant à chaque carrefour que la Véloroute continue en face :

- au premier carrefour de chemin (dir. Bois de la Rivière)
- au carrefour Jean Nègre : flèche retour un peu tombée.
- à la traversée de la D253 : une flèche dans chaque sens.

Petite route au bord du Lot après Penne-d'Agenais (par la ferme de Lacay) – entre Penne et Saint-Vit -

Au passage à niveau –traversée de la voie ferrée- il n'y a aucune flèche !!??

Il manque deux flèches pour indiquer qu'il faut prendre, après le passage à niveau, la petite route vers la gauche.

À cet endroit, il manque aussi, avant le passage à niveau, un panneau de jalonnement indiquant : « Lustrac 2km », car en passant par le pont de la voie ferrée on peut accéder au camping de Lustrac, et au site (Moulin).

Monsempron-Libos

En venant de Penne-d'Agenais, au bout du pont sur le Lot, il manque une flèche au début de la rue du Pont Neuf.

Fumel

Rue G. Clémenceau, au carrefour avec le chemin de Pons, en venant de Libos, la flèche est mal orientée : la faite pivoter de 90° vers la droite.

Condat

Au petit pont sur la Thèze, en venant de Fumel, il manque une flèche après le pont, indiquant d'aller à gauche (rue J.J. Rousseau).

2- Deux propositions de modification du parcours (et du jalonnement).

Modifier le parcours principal entre Casseneuil et Villeneuve-sur-Lot pour suivre la Voie Verte (9km), en conservant une boucle par Bias.

Vu la création de la Voie Verte en Villeneuvois, qui relie Casseneuil (lieu-dit : Rodié) à Villeneuve-sur-Lot (parc F. Mitterand), l'AF3V demande que le parcours principal de la Véloroute Vallée du Lot soit modifié et emprunte cette Voie Verte de 9km, avec :

- jalonnement sur la Voie Verte ;
- jalonnement entre l'extrémité de la Voie Verte et le centre-ville.

L'AF3V demande qu'une boucle soit maintenue par Bias, empruntant une partie de l'itinéraire principal actuel, entre le carrefour du pont des Martinets

et Villeneuve-sur-Lot (par l'avenue de Bias). Cette boucle facilitera les balades des habitants.

Modifier le parcours de sortie de Villeneuve-sur-Lot en direction de Penne-d'Agenais pour emprunter des aménagements cyclables nouveaux (4km)

En liaison avec l'association Roue Libre qui fait la même demande, l'AF3V propose que le parcours principal de sortie de Villeneuve-sur-Lot soit modifié pour emprunter :

- la piste cyclable qui existe avenue de Fumel (D911) entre le chemin de Velours et le rond-point N21 (rocade)
- la piste cyclable qui passe sous la N21 (rocade)
- la piste cyclable le long de l'avenue de Scoraille jusqu'au collège de Courbiac (collège André Crochepierre) et jusqu'à la route de Saint-Aignan (jonction avec l'itinéraire actuel).

NB : attention , il faudrait sécuriser la traversée de l'av. de Fumel au bout de la piste cyclable, juste avant le rond-point (en face du magasin Conforama): création d'un « plateau traversant » avec passage piétons).

Ces deux modifications du parcours **ajouteraient 14km sécurisés (Voie Verte ou piste cyclable urbaine) à la Véloroute vallée du Lot** : cela améliorerait sa qualité, et son attractivité.